

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'immeuble sis 43, rue de Hollerich à Luxembourg se caractérise comme suit :

La maison sise au n°43 de la rue de Hollerich forme un petit ensemble avec les trois maisons avoisinantes, implantées à sa gauche et sa droite. Elles se trouvent dans une des rues faisant fonction d'un des axes principaux pour entrer en ville (LHU).

La maison d'habitation est implantée légèrement en recul et légèrement en biais par rapport à la rue et elle est adossée à sa droite à la maison n°45 (GEN / TYP). L'immeuble a été érigé vers 1874¹ avec un décor en façade de style néo-gothique, ce qui est assez rare et avant-gardiste pour cette époque (AAI / RAR/ PDR). Le bâtiment s'élève sur deux niveaux, et se divise de manière symétrique et régulière en trois travées d'ouvertures prolongées dans toiture en bâtière par trois lucarnes aux toits élancés. Les ouvertures présentent des encadrements en pierre de taille profilés dont la partie supérieure se distingue par son décor néo-gothique, à savoir deux arcs brisés avec des rosaces, le tout rappelant les remplages des ouvertures d'églises gothiques. La porte d'entrée en bois, qui se trouve dans la travée centrale, semble également être d'origine. Elle est composée de panneaux rectangulaires, posé de manière verticale, et reprend dans son décor également la forme de l'arc brisé (AUT / PDR). Le pignon droit est flanqué par la maison n°45 et le pignon gauche est aveugle. Quant à la façade postérieure, elle se divise également en trois travées d'ouvertures, bien qu'une partie soit cachée derrière une construction annexe. Les encadrements des ouvertures sont également en pierre de taille mais plus simples, avec des chanfreins. Il est tout à fait caractéristique que la façade non visible à partir de la voie publique soit traitée avec le même effort en ce qui concerne la composition mais avec moins de décor que la façade principale.

A l'intérieur, la maison a conservé sa structure et ses divisions d'origine, dont la cave et la charpente. En outre, divers éléments historiques sont encore en place, tels que des revêtements de sol en carrelage et en bois, des portes à panneaux avec chambranles en bois, des plafonds au stucs ou encore un escalier en bois (AUT/PDR).

Derrière la maison se trouve une petite annexe érigée 1877² dans un style néo-classique (PDR). L'immeuble est implanté perpendiculairement par rapport à la maison, sur un plan rectangulaire. Il s'élève sur deux niveaux et est couvert par une toiture en pupitre. Les ouvertures, disposées de manière irrégulière mais bien rythmée, présentent des encadrements en pierre de taille de différentes formes et taille. Tandis qu'au rez-de-chaussée les baies sont rectangulaires, celles posées

¹ Selon le certificat de provenance et les cases croquis de l'Administration du Cadastre et de la Topographie.

² Selon le certificat de provenance et les cases croquis de l'Administration du Cadastre et de la Topographie.

au-dessus sont en plein cintre. Des oculi au décor de quadrilobe sont également visibles, il s'agit éventuellement d'éléments de remplissage. Ce petit bâtiment servait de stockage et abritait du petit bétail. La face arrière et le pignon droit de ce petit bâtiment ont été percées pour accéder à d'autres annexes, de moindre valeur architecturale.

Les quatre maisons (n°37, 39, 43 et 45) qui ont été érigées dans la seconde moitié du XIX^e siècle témoignent de la naissance et du développement urbanistique et démographique du quartier de la gare, en sachant que le premier bâtiment de la gare était érigé en 1859. La rue de Hollerich fait en outre le lien entre le village/la commune de Hollerich et la capitale (LHU). (Ce n'est que depuis 1920 que la commune de Hollerich fait partie de l'agglomération de la ville de Luxembourg.) Les quatre maisons, qui sont conservées authentiquement, forment un ensemble historique dans la rue de Hollerich qui s'est beaucoup développée au cours des dernières décennies. De par leurs volumes, leurs méthodes et matériaux de construction, leurs conceptions et leurs compositions les immeubles sont des témoins de l'architecture traditionnelle. Ainsi, la maison sise au n°43 présente d'un point de vue historique, artistique et esthétique un intérêt public à être conservé.

Critères remplis : authenticité (AUT), histoire de l'architecture, de l'art ou de l'ingénierie (AAI), rareté (RAR), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisme (LHU) et typologie (TYP).

La COSIMO émet avec 10 voix pour et 1 abstention un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 43, rue de Hollerich à Luxembourg (no cadastral 437/8366).

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Max von Roesgen, Anne Greiveldinger, Christine Muller, Marc Schoellen, Nico Steinmetz, Claude Schuman.

Luxembourg, le 17 mars 2021